



**agricivis**

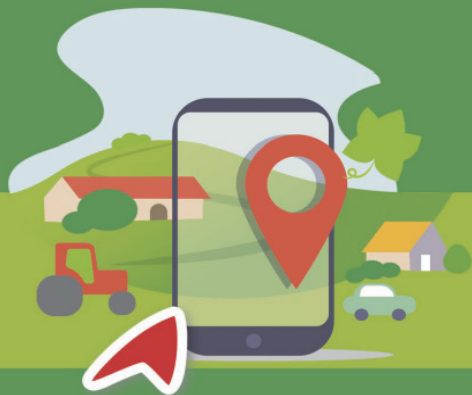
**agricivis**

Retrouvez Agricivis  
sur l'Apple store  
et le Play store



Agricivis, l'application  
pour faciliter la communication  
entre agriculteurs et riverains

Une application simple au service des  
agriculteurs et de leurs riverains



## Les enjeux de l'application



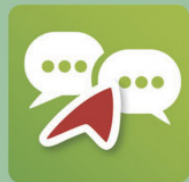
Informar les riverains des interventions  
réalisées sur les parcelles proches  
de leurs habitations




Créer un moyen d'informations entre  
les agriculteurs sur des événements  
liés à leurs métiers



Créer une communauté informée  
en temps réel



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
SAÔNE-ET-LOIRE

 : Chambre agriculture Saône-et-Loire  
59 rue du 19 Mars 1962 - 71000 Mâcon

 : +336 37 53 32 85  
 : [www.sl.chambagri.fr](http://www.sl.chambagri.fr)  
 : [agricivis@sl.chambagri.fr](mailto:agricivis@sl.chambagri.fr)





## CLIQUEZ, INFORMEZ !

Le fonctionnement de l'application est très simple.

Vous souhaitez informer d'une intervention ou d'un éventuel risque sur votre parcelle ?

Il vous suffit juste de cliquer sur l'information qui vous concerne et celle-ci sera ensuite disponible pour l'ensemble des utilisateurs !

### Les informations pour les riverains



Intervention  
Manuelle



Intervention  
Mécanique



Protection  
des Plantes



Vendanges  
Recoltes



Soin aux  
Animaux



Allergies



### Les informations pour les professionnels



Accidents  
Climatiques



Vol



Vehicule sur  
la chaussée



Epizootie



Crue  
Inondation



Autre information

### ET VOUS ? POURQUOI AVOIR CHOISI AGRICIVIS ?

Cela fait deux saisons que j'ai pris la décision d'envoyer des sms à mes voisins pour les prévenir des traitements sur les parcelles proches de leurs habitations mais cela prend du temps, cette appli est plus pratique et permet surtout de communiquer sur notre métier. Grâce à la géolocalisation, on clique sur une parcelle et on indique le type de travaux, cela peut permettre d'informer un traitement phytosanitaire, de la taille ou encore de déclarer des vendanges nocturnes par exemple. L'idée c'est d'informer les voisins, ça passe mieux car ils sont tenus au courant." Marc SANGOY - Viticulteur à Lugny.